



Contact

Christiane JUVENT

Infirmière coordinatrice

+32 (0)65/38.54.36

christiane.juvent@chrnh.be

Secrétariat : 065/44.97.24

Site Saint-Joseph

Avenue Baudouin de

Constantinople 5

7000 Mons

www.chrmonshainaut.be

En partenariat avec



CHR
MONS-HAINAUT
Groupe Jolimont

La biopsie du sein

La Biopsie du sein



De quoi s'agit-il ?

La ponction à l'aide d'une aiguille fine permet l'analyse des cellules isolées.

La biopsie permet d'obtenir des fragments de tissu mammaire.

L'analyse de ce tissu par le médecin anatomo-pathologiste nous donnera des informations complémentaires plus précises concernant les lésions présentes et la prise en charge médicale à vous proposer.

Déroulement de l'examen

Il se réalise sous contrôle échographique ou mammographique. Une immobilité est requise afin de garantir la précision du prélèvement.

Après désinfection cutanée et anesthésie locale, une petite incision de la peau permet d'introduire l'aiguille sans douleur.

Les prélèvements sont effectués afin d'obtenir suffisamment de tissu mammaire pour poser le diagnostic.

Les prélèvements sont très rapides, indolores et accompagnés d'un bruit.

Une compression de la région ponctionnée est effectuée afin d'éviter le risque d'hématome.

La durée de l'examen dépend de l'abord échographique ou mammographique. Il est de l'ordre de 30 à 45 minutes.

Les résultats sont transmis au médecin demandeur dans les plus brefs délais. Il faut toutefois quelques jours pour que les médecins anatomo-pathologistes puissent interpréter les biopsies (fixation, coloration...)

Cette technique permet d'éviter des biopsies chirurgicales sous anesthésie générale et aider ensuite à votre prise en charge.



Ne pas être sous anticoagulant ou antiagrégant (aspirine), pour éviter la formation d'hématomes.

Un rendez-vous vous sera fixé par le radiologue sénologue pour vous transmettre les résultats des examens pratiqués.